



Syndicat Mixte des Mobilités  
de l'Aire Grenobloise

## Délibération du Comité syndical du SMMAG

### Séance du jeudi 4 juin 2026

**Objet : ADMINISTRATION GENERALE** - Élection des Vice-Présidents du Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise (SMMAG)

Délibération n° 3

Rapporteur :

Le quatre juin deux mille-vingt-six à 09 h 00, le comité syndical du SYNDICAT MIXTE DES MOBILITES DE L'AIRES GRENOBLOISE (SMMAG) s'est réuni dans la Salle La Grande Sûre, Bâtiment Hébert, 10 rue Hébert à GRENOBLE sur la convocation du président en exercice Monsieur Sylvain LAVAL en date du vingt-neuf mai deux mille-vingt-six et sous la présidence de Monsieur Henri BAILE jusqu'à l'élection du Président puis de Monsieur Sylvain LAVAL à compter de son élection.

Nombre de délégués syndicaux en exercice au jour de la séance: **29**

Nombre de votants, présents et représentés: **29**

### **Présents**

#### Délégués de Grenoble-Alpes Métropole:

Titulaires: Amandine DEMORE, Mehdi TADJINE, Bertrand SPINDLER, Brahim CHERAA, Laura SIEFER, Laurent AMADIEU, Laurent THOVISTE, Emilie CHALAS, Cécile CURTET, Sylvain LAVAL, Simon FARLEY, Alfio PENNISI, Jean-Luc RIZZI.

Suppléants : Gilles NAMUR, Marc ODDON, Zakaria AMRAN.

#### Délégués de la Communauté de Communes du GRESIVAUDAN:

Titulaires: Henri BAILE, Coralie BOURDELAIN, Jean-François CLAPPAZ, Clément BONNET.

#### Délégués de la Communauté d'Agglomération du PAYS VOIRONNAIS:

Titulaires: Bruno CATTIN, Anthony MOREAU, Jean-Philippe VIALAT.

Suppléant : Julien STEVANT

#### Délégués du DEPARTEMENT DE L'ISERE:

Titulaires: Anne GERIN, Christophe SUSYLO.

#### Délégué de la Communauté de Communes du Massif du Vercors:

Titulaire: Tom WALLIS.

### **Absents ayant donné pouvoir sur toute la séance**

#### Délégués du DEPARTEMENT DE L'ISERE

Titulaires: Sandrine MARTIN-GRAND pouvoir à Anne GERIN, Franck BENHAMOU pouvoir à Christophe SUSYLO.

Coralie BOURDELAIN a été nommé secrétaire de séance.

Le rapporteur :  
Donne lecture du rapport suivant,

**OBJET : ADMINISTRATION GENERALE** - Élection des Vice-Présidents du Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise (SMMAG)

Vu les articles L 5721-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu les statuts du SMMAG adoptés par délibération du 27 novembre 2025,

L'article 13 des statuts stipule que « Le Syndicat Mixte comprend au moins une vice-présidence par membre.

Les Vice-Président(e)s sont élus au scrutin uninominal majoritaire à deux tours.

Leur mandat prend fin à l'élection d'un nouveau Président(e). »

Conformément à la délibération précédente, le Comité syndical a fixé le nombre de vice-présents à 5;  
Il convient de procéder à leur élection.

Cette élection s'est déroulée par vote au scrutin uninominal majoritaire à deux tours par le biais du vote électronique et exclut toute exigence de parité.

En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

A l'issue des votes, le Comité syndical proclame les résultats de l'élection des Vice-Présidents du SMMAG comme suit :

- Élection du 1er Vice-président: **Henri BAILE**

Il est procédé au premier tour du scrutin

Chaque conseiller syndical a été invité à effectuer un vote électronique.

Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé à l'affichage des résultats.

**Résultats du premier tour de scrutin :**

<b>Nombre de votants</b>	<b>29</b>
Bulletins blancs	0
Bulletins nuls	0
Suffrages exprimés	28
Majorité absolue	15

**Résultats :**

Monsieur Zakaria AMRAN : 1 voix (Abstention)

Monsieur Henri BAILE : 28 voix

Monsieur **Henri BAILE** ayant obtenu l'unanimité des suffrages exprimés est élu 1<sup>er</sup> Vice-président du SMMAG et est immédiatement installé.

- Élection du 2<sup>ème</sup> Vice-président : **Mehdi TADJINE**

Il est procédé au premier tour du scrutin

Chaque conseiller syndical a été invité à effectuer un vote électronique.

Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé à l'affichage des résultats.

#### **Résultats du premier tour de scrutin :**

<b>Nombre de votants</b>	<b>29</b>
Bulletins blancs	0
Bulletins nuls	0
Suffrages exprimés	28
Majorité absolue	15

#### **Résultats :**

Monsieur Zakaria AMRAN : 1 voix (Abstention)

Monsieur Mehdi TADJINE: 27 voix

**Mehdi TADJINE**, ayant obtenu l'unanimité des suffrages exprimés est élu 2<sup>ème</sup> Vice-président du SMMAG et est immédiatement installé.

- Élection du 3<sup>ème</sup> Vice-président : **Anthony MOREAU**

Il est procédé au premier tour du scrutin

Chaque conseiller syndical a été invité à effectuer un vote électronique.

Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé à l'affichage des résultats.

#### **Résultats du premier tour de scrutin :**

<b>Nombre de votants</b>	<b>29</b>
Bulletins blancs	0
Bulletins nuls	0
Suffrages exprimés	28
Majorité absolue	15

#### **Résultats :**

Monsieur Zakaria AMRAN : 1 voix (Abstention)

Monsieur Anthony MOREAU: 27 voix

**Anthony MOREAU**, ayant obtenu l'unanimité des suffrages exprimés est élu 3° Vice-président du SMMAG et est immédiatement installé.

- Élection de la 4<sup>ème</sup> Vice-présidente : **Anne GERIN**

Il est procédé au premier tour du scrutin

Chaque conseiller syndical a été invité à effectuer un vote électronique.

Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé à l'affichage des résultats.

**Résultats du premier tour de scrutin :**

<b>Nombre de votants</b>	<b>29</b>
Bulletins blancs	0
Bulletins nuls	0
Suffrages exprimés	29
Majorité absolue	15

**Résultats :**

Monsieur Zakaria AMRAN : 1 voix

Monsieur Anne GERIN: 28 voix

**Anne GERIN** ayant obtenu l'unanimité des suffrages exprimés est élue 4<sup>ème</sup> Vice-présidente du SMMAG et est immédiatement installée.

- Élection du 5<sup>ème</sup> Vice-président : **Tom WALLIS**

Il est procédé au premier tour du scrutin

Chaque conseiller syndical a été invité à effectuer un vote électronique.

Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé à l'affichage des résultats.

**Résultats du premier tour de scrutin :**

<b>Nombre de votants</b>	<b>29</b>
Bulletins blancs	0
Bulletins nuls	0
Suffrages exprimés	28
Majorité absolue	15

**Résultats :**

Monsieur Zakaria AMRAN : 1 voix

Monsieur Tom WALLIS: 27 voix

**Tom WALLIS**, ayant obtenu l'unanimité des suffrages exprimés, est élu 5<sup>ème</sup> Vice-président du SMMAG et est immédiatement installé.

Fait à Grenoble, le

La Secrétaire de séance,

Le Président,

Coralie BOURDELAIN

Sylvain LAVAL

1

---

1La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Grenoble qui peut être saisi notamment par la voie de l'application « télérecours citoyens » sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr). Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé par écrit devant le Président du SMMAG, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux.